



Le Tabac hors la loi ne dégoute pas la bourse

Rubrique : actualités - Date : mercredi 17 novembre 2004

D'après Les Echos « Le tabac hors la loi ne dégoute pas la bourse ». Le journal qui signale que les annonces faites par le ministre de la santé britannique « ont certes entraîné une baisse en séance des grands cigarettiers d'Outre manche » de même que « des actions des chaînes de pubs » assure que ces replis « pourraient n'être que de courte durée » car « les groupes de tabac sont en général en forme aussi bien en terme de profits que de parcours boursiers ». Précisant qu'ils « investissent dans des marchés émergents où la législation n'est pas encore stricte », qu'il « se regroupent et obtiennent ainsi de forts gains de restructuration » et qu'ils sont aussi « généreux avec leurs actionnaires », le journal estime par ailleurs que pour les pubs la mesure d'interdiction « ne sera pas forcément rédhibitoire », puisque l'interdiction totale de fumer dans les lieux publics irlandais « s'est finalement révélée très populaire » ce qui laisse penser que les mesures d'interdiction prévues en Ecosse et au Pays de Galles « ne devraient donc pas forcément avoir un effet dissuasif ». Si d'après le quotidien la très forte hausse du tabac imposée en France « semble un moyen plus efficace » pour venir à bout de la consommation de cigarettes, ce qui apparaît le plus judicieux au final c'est la technique utilisée par le Bouthan où la vente du tabac sera totalement interdite dans un but de « bonheur national brut ».